

L'autre fonction dans ce domaine a trait aux objectifs et aux travaux de l'Unesco et tend à intensifier la compréhension internationale par les publications, les films, les programmes de radio et de télévision produits par ses propres services, sous contrat ou en coopération avec les commissions nationales. La Conférence a pris note des mesures adoptées pour le lancement en 1960 d'éditions en arabe et en allemand du *Courrier* qui, jusque-là, était publié dans les quatre langues officielles (anglais, français, espagnol et russe), et elle a approuvé une offre en vue d'une édition japonaise. On s'est mis d'accord pour approuver une résolution de l'URSS, modifiée à la suggestion du Royaume-Uni, aux termes de laquelle l'Organisation appuie le principe de relations de bon voisinage entre les États et condamne toute propagande de guerre. Une résolution conjointe des délégations de Birmanie, de Ceylan et d'Ukraine a exprimé le vœu, approuvé ultérieurement par la Conférence, que l'Unesco intensifie son activité d'information orientée vers la paix, afin de faire échec aux propagandes agressives.

Un groupe d'étude a été chargé de déterminer les changements apportés à la structure du Département de l'information en vue d'établir des distinctions plus claires entre les deux fonctions mentionnées plus haut. La Commission du programme a aussi consacré un débat spécial à la politique à suivre quant aux publications. C'est que, dans un projet de résolution, la Tchécoslovaquie avait prié le Directeur général d'accorder le même espace dans les publications de l'Unesco aux articles émanant des divers blocs (socialiste, neutraliste et occidental), et lui avait reproché d'accorder une préférence injustifiée aux Occidentaux. Cette critique et ce découpage du monde ont été froidement accueillis à la Commission. Aussi a-t-on proposé une modification au projet de résolution. Le texte finalement adopté après plusieurs modifications invitait l'Unesco à publier une documentation correspondant plus largement aux divers régimes sociaux du monde et à accorder une attention spéciale aux questions étudiées à la onzième session.

Service d'échanges internationaux

Le Service d'échanges internationaux – autrefois le Service d'échanges de personnes – bénéficie de l'abondance de connaissances techniques que l'Organisation a acquise avec les années en servant d'intermédiaire pour la communication des renseignements sur les programmes d'échanges internationaux mis en œuvre par les gouvernements ou les organismes privés et en réalisant son propre programme de subventions. Des manuels comme *Études à l'étranger*, *Vacances à l'étranger*, *Voyages à l'étranger*, ont reçu un accueil excellent dans le monde entier, comme instruments indispensables pour les spécialistes des échanges.

Conformément à une demande du Conseil économique et social, la Conférence a approuvé un accroissement de l'activité du Centre de documentation qui permettrait d'embrasser à l'avenir les relations et les échanges internationaux. La seconde des nouvelles tâches assignées au Service consistera à diriger au Bois du Rocher, propriété située près de Paris dont l'Unesco a été dotée par un Suédois, un centre où une instruction intensive sur tous les aspects du service international serait donnée aux experts envoyés en mission à l'étranger par les diverses institutions de l'ONU dans le cadre des programmes du Fonds ordinaire et du Fonds élargi d'assistance technique ou du Fonds spécial. Le projet a été